

Amicale Plaisance Port Olona

Compte-rendu de la réunion mensuelle du 1^{er} décembre 2018

Le Président Christian LAFONT assure la tenue de la réunion et ouvre la séance de travail à 18 heures 10 devant un auditoire de 41 personnes.

Ordre du jour :

Le Président remercie les adhérents de leur présence et ouvre la séance.

Présentation des nouveaux adhérents:

Le Président indique qu'il n'y a pas de nouvel adhérent à présenter.

Actualités du port :

Rien de particulier à signaler hormis quelques travaux sur le circuit piétons de Port Olona (changement de lattes de bois).

Retour sur le Conseil d'Administration du 15-11 :

Dynamiser nos activités avec une organisation par pôles :

Suite Conseil d'Administration et réunion mensuelle du 03-11 le projet présenté prend forme avec un nouveau Conseil d'Administration le 15-11 qui en finalise les modalités de mise en place.

Le Président passe la parole au Vice-Président J Jacques BERLAND qui présente les différentes composantes de la mise en place du projet :

Il indique que le Conseil d'Administration ne doit plus être seul à décider et mettre en place les animations. La participation à l'élaboration des projets par pôle d'activité doit largement s'ouvrir aux adhérents non élus.

Dans ce projet, chaque pôle est confié à un élu du Conseil d'Administration (ou à défaut un membre) qui ne fait pas partie du bureau (Président, Vice-président, secrétaire, trésorier) largement sollicités par ailleurs.

Bien entendu les propositions d'animations issues de ces pôles devront être validées par le Conseil d'Administration à la fois sur le plan budgétaire et sur le plan compatibilité avec les objets de notre association.

La définition des pôles et leurs animateurs est la suivante :

Un pôle **croisières et rallyes**, animé par **Yvon HERVOUET** (jusqu'à la fin de son mandat d'administrateur)

Un pôle **sécurité/règlementation/techniques de navigation**, animé par **Sébastien CAMBOUR** (membre)

Un pôle **équipiers, visites d'entreprises et carénages.** animé par **François GALOIS** (administrateur)

Un pôle **communication, partenariat, accueil et convivialité.** (partenariats = Vendée V'a, HTMA, Océan Festival....) animé par **Sophie CAMBOUR** (administratrice)

Le Président remercie tous les adhérents (skippers ou équipiers) qui voudront bien se manifester pour intégrer ces pôles et participer aux travaux d'élaborations des projets.

François GALOIS responsable du Pôle équipiers, visites d'entreprises et carénages fait le point sur les retours des questionnaires sur les attentes des équipiers.

Il remercie chaleureusement ceux qui ont répondu (18 réponses pour 37 équipiers)

Les suggestions vont intégrer les travaux de ce pôle du type :

- Maintien de la journée des équipiers
- Manque de connaissance équipiers/skippers
- Demande de formation (déjà une première session de formation à l'utilisation de la VHF va être mise en place)
- Création d'une bourse des équipiers
- Prévoir du délai pour prévenir des disponibilités des skippers.

L'Assemblée Générale 2018 :

1- Renouvellement du tiers sortant :

Le Président précise que sont sortants : JJacques BERLAND, Yvon HERVOUET, Patrice FESSART.

Ne se représentent pas à leur succession :

Yvon HERVOUET,
Patrice FESSART.

A ce jour, sont candidats :

Sébastien CAMBOUR,
Jean Yves MARTIN.

Le Président précise que d'autres candidats peuvent se manifester auprès du secrétariat cette liste reste largement ouverte.

2- Organisation de l'AG :

Dates : Le Président indique que la date retenue est le **samedi 2 mars 2019.**

Le choix du samedi a été retenu cette année afin de faciliter la présence nos adhérents actifs et à la demande de certains d'entre eux.

La salle : la Grange Foyenne à **Ste Foy.**

Le menu : 3 plats, vins inclus,

Entrée : Brochette de coquilles St Jacques

Plat : Au choix filet de bar ou filet de bœuf à choisir par mail au moment de l'inscription.

Dessert

L'animation :

Le Président annonce que ce ne sera pas une animation musicale cette année et que ce sera une surprise.

Le coût :

Le coût total par personne facturé à l'APPO sera de l'ordre de 45 à 50 €.

Compte-tenu de la participation de notre association (redistribution) et de l'apéritif qu'elle offre, il restera **à charge** :

30 € par soirée adhérent

35 € par soirée invité.

La Président et le secrétaire indiquent que **les inscriptions se feront par mail** avec choix du plat auprès du secrétariat APPO dès que celui-ci enverra la convocation pour l'AG avec les bulletins de vote.

Cette inscription à la soirée ne sera validée qu'à la réception du chèque de règlement du nombre de repas (invités/adhérents)

Merci de votre compréhension.

Calendrier 2019 :**HTMA modification de dates :**

Une modification de date possible concernant **Handi T'aime Mer Air qui serait reportée du 1^{er} juin (en même temps que Vendée Va'a) au 22 juin** en raison de la fermeture de l'espace aérien avec la programmation de Vendée Air Show le 1^{er} juin (à confirmer).

Cotisations 2019, rappel :

Merci à ceux qui ont acquitté leur cotisation 2019,

Elles sont de 25 € par équipier et 50 € par bateau.

Merci à ceux qui n'ont pas adressé leur règlement de le faire dès que possible et le cas échéant par courrier à :

APPO – Bureau de Port Olona

1 quai Alain GERBAULT

85100 les Sables d'Olonne

Il est souhaitable que l'ensemble des renouvellements de cotisations pour 2019 soient encaissés pour le 31-12-2018

Merci pour le trésorier de votre compréhension.

Mise à jour du trombinoscope sur le site APPO, rappel :

il manque encore beaucoup de photos pour savoir qui est qui ?? (à envoyer à secretariatappo@gmail.com)

Merci de vérifier si votre photo figure bien sur le site APPO dans l'espace membres

Verre de l'amitié :

L'ordre du jour étant épuisé, le Président invite les membres présents à passer à la partie conviviale pour la **dégustation de Beaujolais** et **remercie vivement Dominique MAUGER** pour l'organisation du buffet et sa superbe présentation qui déclenche des applaudissements nourris de l'assistance !

Merci à tous de votre présence

Le Président

Le secrétaire